

L'ASSURANCE MALADIE - RISQUES PROFESSIONNELS PROPOSE LA SUBVENTION
"PRÉVENTION MÉTIERS DU BÂTIMENT INDÉPENDANTS" POUR LA PRÉVENTION DE CERTAINS RISQUES PROFESSIONNELS.



PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, ET PLUS PARTICULIÈREMENT

LE RISQUE DE CHUTE
DE HAUTEUR

LES TMS ET LES LOMBALGIES
LIÉS AUX CHARGES LOURDES

POUR QUI ?

LA SUBVENTION EST DESTINÉE AUX CHEFS D'ENTREPRISE SANS
SALARIÉ EXERÇANT SOUS LES CODES NAF SUIVANTS :

MAÇONNERIE - 4120A, 4120B, 4399C, 4399D

COUVERTURE / CHARPENTE - 4391A, 4391B, 4399A

PLOMBERIE CHAUFFAGE - 4322A, 4322B

ÉLECTRICITÉ - 4321A

MÉTIERS DE LA PIERRE - 2370Z

MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION - 4329A, 4331Z

PEINTURE ET REVÊTEMENTS - 4333Z, 4334Z, 4339Z

MENUISERIE (BOIS ET PVC) - 4332A

SERRURERIE MÉTALLERIE - 4332B

MÉTIERS DU BOIS - 1623Z, 1624Z, 1629Z, 3101Z, 3102Z, 3109B

COMMENT ?

Pour en bénéficier, il vous suffit de **TÉLÉCHARGER ET REMPLIR LE
FORMULAIRE DE DEMANDE DISPONIBLE SUR AMELI** et de
l'ADRESSER PAR MAIL À LA CAISSE RÉGIONALE de rattachement
(CARSAT, CRAMIF ou CGSS) avec les pièces demandées.



LE BUDGET EST LIMITÉ, DÉPÊCHEZ-VOUS !

Le versement de la subvention ne sera ainsi plus possible lorsque le budget sera épuisé.
La date de fin de la subvention sera mise à jour sur le site Ameli Entreprise en fonction
du flux de demandes.



Consultez le cahier des charges, les conditions
générales d'attribution, la liste des matériels éligibles,
le formulaire de demande d'attribution
sur [Ameli Entreprise >>](#)

QUELS ÉQUIPEMENTS & QUELS MONTANTS ?

LES ÉQUIPEMENTS CONCERNÉS SONT :

LES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS.

LES PLATES-FORMES INDIVIDUELLES ROULANTES (PIR).

LES PLATES-FORMES INDIVIDUELLES ROULANTES
LÉGÈRES (PIRL).

L'OUTILLAGE PORTATIF ANTI-VIBRATILE (PERFORATEUR,
BRISE-BÉTON, TRONÇONNEUSE À BÉTON).



Subvention de 50% DE L'INVESTISSEMENT HORS TAXES (HT),
avec un plafonnement de l'aide à 5 000 € pour l'achat d'un
équipement réalisé à partir du 1^{er} mars 2023. La subvention est
limitée à cinq équipements par travailleur indépendant :

UN SEUL ÉCHAFAUDAGE ROULANT.

UNE SEULE PIR / PIRL.

TROIS OUTILS PORTATIFS ANTI-VIBRATILES
DE NATURE DIFFÉRENTE

uniquement perforateur, brise-béton et tronçonneuse
à béton.

POUR EN SAVOIR +

